PERSPECTIVE CATHOLIQUE

Lettre d'information
N° 353 • 11 novembre 2026

Joyeuses fêtes d'hiver !

David Clerc - Dès le 20 novembre débutera la dernière édition du *Bô Noël* de Lausanne. Cette initiative, lancée par les commerçants lausannois, tire sa révérence après douze années de loyaux services dans la capitale vaudoise. Au fil des ans, le marché s'est imposé comme un événement majeur dans la région et attirant plus de 450'000 visiteurs l'année passée. Afin de conserver tout de même l'esprit de Noël, la ville de Lausanne a lancé un appel à projets pour les prochaines années et a étudié six candidatures distinctes. Sans grande surprise, c'est le concept baptisé *Lausanne Magic Winter* qui a été retenu. Porté par l'association Lausanne Winter, ce projet entend dépasser le cadre jugé désuet du traditionnel marché de Noël pour transformer l'événement en un festival urbain, qui séduira sans doute les microcosmes de nos centres-villes boboïsés.

Concrètement, le projet s'articulera autour de quatre concepts différents incluant un marché de Noël, un programme d'événements et d'animations, des collaborations avec les acteurs locaux et une programmation commune à l'échelle de la ville. Autant d'éléments pour donner naissance à un nouveau Festival de la Cité. Cependant, ce changement d'appellation est loin de faire l'unanimité au sein de la population romande.

Dès l'annonce de cette nouveauté pour 2027, de nombreuses personnes ont réagi négativement sur les réseaux sociaux. Les réactions étaient telles que des médias comme *Blick*, *Watson* ou encore *24Heures* ont relayé ces informations. Les détracteurs du projet dénoncent une tentative d'effacement des racines chrétiennes de Noël. D'autres dénoncent l'anglicisation de nos traditions. Malgré les tentatives d'apaisement des promoteurs du futur événement, la contestation ne faiblit pas.

Dans un article paru le 7 novembre, le journal *24Heures* a d'ailleurs dressé un florilège des réactions, presque unanimement négatives, suscitées par ce projet. Un mot d'ordre résume la position des commentateurs : «Il faut laisser Noël, c'est tout !». En conclusion de son article, la rédaction prend la défense de ce projet en mettant en avant un document interne de l'Union européenne, qualifié de «progressiste» par les journalistes, qui recommandait la suppression du mot Noël pour plus d'«inclusivité». Ce document proposait une série de recommandations sur la manière de se souhaiter de joyeuses fêtes de fin d'année sans heurter la sensibilité de quiconque. Les journalistes du *24Heures* ont cependant oublié de préciser que ce texte avait été retiré par la Commission européenne quelques jours seulement après sa publication, à la suite des nombreuses réactions qu'il avait suscitées, notamment dans les milieux politiques. Nous aurions bien voulu entendre ce souci d'inclusivité lorsque la ville de Lausanne a autorisé l'exposition d'une sourate du Coran ouvertement hostile au christianisme sur la place de la Sallaz en septembre.

Bien que cette tentative de supprimer Noël soit de plus en plus fréquent en Suisse, cette course folle à l'inclusivité a déjà connu de nombreux équivalents à l'étranger, notamment en Belgique. Dès 2018, la ville de Bruges a fait parler d'elle en abandonnant l'appellation traditionnelle de son marché de Noël, qu'elle a renommée *Wintermarkt*. Plus récemment, c'est Bruxelles qui a scandalisé. Après avoir renommé les célébrations de l'avent *Plaisirs d'hiver*, une grande crèche représentant des poupées sans visages a été installée sur la Grand-Place de la ville. Ces personnages amputés de représentation figurative trouvent un écho dans la tradition islamique qui interdit de représenter des visages sur les poupées ou peluches en tout genre.

Dans un pays de plus en plus insensible à la pratique religieuse, à la transmission de la foi aux plus jeunes, ainsi qu'à la défense de nos racines, est-il finalement si surprenant de voir la disparition de nos références chrétiennes jusque dans l'appellation de nos marchés de Noël ? Pour contrer ce phénomène, ne devrions-nous pas plutôt chercher à nous réapproprier notre héritage religieux et les valeurs qui en découlent, plutôt que de nous indigner sur les réseaux sociaux de maux qui ne sont que la conséquence de nos manquements collectifs vis-à-vis d'un patrimoine et de traditions que nous n'avons pas été capables de transmettre ? –

JD Vance : la défaite de Trump sonne-t-elle le glas du trumpisme ?



Eric Bertinat - Au lendemain des élections de mi-mandat, une partie de la presse occidentale a enterré Donald Trump, le mouvement MAGA et, par anticipation, les ambitions présidentielles de JD Vance. Les démocrates ont repris les deux chambres du Congrès, et les deux dernières années du mandat s'annoncent difficiles. Prudence cependant : Bill Clinton a subi une déroute en 1994 avant d'être réélu en 1996, Barak Obama un revers comparable en 2010 avant de l'emporter en 2012. Le scrutin du 3 novembre 2026 ne vaut pas pronostic pour 2028.

La sanction est réelle. Reste à savoir si elle frappe le trumpisme ou certaines décisions du président. C'est sur cette distinction que JD Vance construit son avenir. Dans un long message sur X, le vice-président attribue la défaite à la guerre contre l'Iran, déclenchée le 28 février : «La raison de notre défaite, c'est la guerre.» Il touche là une contradiction majeure : Donald Trump avait promis d'en finir avec les «guerres éternelles» et a engagé les États-Unis dans une nouvelle confrontation au Moyen-Orient. JD Vance aurait d'ailleurs exprimé en privé son opposition dès le début de l'opération, tout en affichant sa loyauté. Trump admet que la guerre a pesé sur le scrutin, mais la défend au nom de la lutte contre l'arme nucléaire iranienne.

Sauver le trumpisme de ses contradictions

Depuis 2016, Trump a transformé le Parti républicain : contrôle des frontières, critique de la mondialisation, protectionnisme, défiance envers les élites. À cela s'ajoutait la promesse de ne plus sacrifier les intérêts américains dans des guerres lointaines. JD Vance veut la remettre au centre : fin de la guerre, pouvoir d'achat, retour à l'*America First*, révision des relations avec Israël. Ce n'est pas une rupture avec MAGA, mais un retour à ses origines. L'exercice est délicat : prendre ses distances avec certaines décisions sans paraître s'opposer à celui qui l'a porté à la Maison-Blanche.

Cette évolution reflète celle de la droite américaine. Autour de Tucker Carlson, un courant national-conservateur critique l'interventionnisme, les alliances jugées trop contraignantes et le rôle de gendarme du monde, et se montre sévère envers des Européens accusés de dépendre de Washington tout en le contestant. JD Vance en est proche intellectuellement et pourrait en devenir le chef de file. Marco Rubio, régulièrement salué par Donald Trump, apparaît toutefois comme un concurrent sérieux pour 2028. Tout dépendra du soutien du président : JD Vance pourra-t-il être son héritier tout en critiquant ses choix ?

La défaite ne doit être ni minimisée ni exagérée

Les électeurs ont exprimé leur colère face au coût de la vie et à la guerre, mais rien n'indique que les convictions qui ont porté Trump aient disparu : maîtrise de l'immigration, souveraineté, réindustrialisation, valeurs familiales, limitation des engagements militaires. L'enjeu de 2028 n'est pas de savoir si Donald Trump peut encore gagner (la Constitution lui interdit un troisième mandat), mais qui reprendra son héritage et en corrigera les erreurs.

JD Vance semble avoir compris que la fidélité à un mouvement n'implique pas d'approuver toutes les décisions de son chef. C'est peut-être là que commence son émancipation. À 42 ans, il dispose du temps, de l'expérience et d'un solide réseau. Encore devra-t-il prouver que son évolution est sincère et non dictée par les circonstances.

Les analyses européennes négligent souvent une autre dimension : son catholicisme. Converti en 2019, JD Vance n'en fait pas une affaire privée. En octobre, lors d'un meeting dans le Nebraska, il a interrompu son discours après le malaise d'une spectatrice, appelé les secours, s'est signé et a invité l'assistance à réciter le Notre Père. Sa foi nourrit une réflexion sur la famille, la communauté nationale et les limites de l'individualisme libéral. Toutes ses positions ne correspondent certes pas à la doctrine sociale de l'Église, mais sa critique de la guerre en Iran soulève une question qui concerne directement les catholiques : celle des conditions morales du recours à la force. Reste à savoir si ces convictions deviendront une doctrine de gouvernement ou resteront des références générales.

La défaite de Trump ne sonne donc pas nécessairement le glas du trumpisme. Elle pourrait marquer le début de sa transformation, dont JD Vance entend manifestement être l'artisan. –

L'homme moderne est malade, non pas parce qu'il a des complexes, mais parce qu'il a des péchés qu'il refuse de confesser.
L'angoisse moderne n'est pas une simple névrose à guérir par la psychanalyse ;
c'est le cri d'une âme affamée de l'infini, qui tente désespérément de vivre sans Dieu.

«La Paix de l'âme» (1949)

Jacques Baud :
Sa prison, c'est la Belgique
Un entretien avec François Villard



François Villard (à droite) manifestant sur la place fédérale le 14 septembre 2026, avec l'appui de quelques membre du groupement Giardino - Pour une armée de milice crédible

Eric Bertinat - *Alors que les mois passent, la situation de Jacques Baud en Belgique demeure préoccupante. Privé de l'accès normal à ses ressources financières, engagé dans une procédure de recours et confronté à ce que ses soutiens décrivent comme une forme d'enfermement, l'ancien officier du renseignement suisse poursuit néanmoins ses activités intellectuelles. En Suisse romande, ses amis multiplient les initiatives pour lui venir en aide et interpeller les autorités fédérales. Nous avons recueilli les informations auprès de notre ami François Villard, particulièrement engagé dans cette mobilisation.*

Perspective catholique *: Comment Jacques Baud vit-il aujourd'hui en Belgique ? Quel est son état d'esprit ?*

François Villard : Jacques Baud va bien, du moins physiquement. Il continue à travailler, à recevoir des visiteurs, à donner des entretiens par visioconférence et à poursuivre ses recherches. Il trouve même le temps de pratiquer un peu de sport. Son emploi du temps demeure particulièrement chargé, entre ses contacts professionnels, les sollicitations médiatiques et les nombreuses personnes qui cherchent à lui témoigner leur soutien. Mais derrière cette activité soutenue se cache une réalité autrement plus difficile. Malgré sa volonté et sa force de caractère, Jacques Baud vit dans un état d'incertitude permanent. Il lui est difficile d'envisager l'avenir avec sérénité. Les perspectives de sortie de crise demeurent limitées et les procédures engagées n'ont, pour l'instant, apporté aucun changement décisif.

«Sa prison, c'est la Belgique», résume son proche. Il ne s'agit évidemment pas d'un emprisonnement au sens pénal du terme. Jacques Baud peut se déplacer, sortir de chez lui et poursuivre certaines activités. Mais les restrictions qui pèsent sur sa vie quotidienne et l'incertitude entourant son avenir constituent une forme d'enfermement particulière-

suite page suivante

ment éprouvante. Une situation dont il est difficile, pour ceux qui n'y sont pas confrontés, de mesurer toutes les conséquences humaines. Il faut aussi savoir faire preuve d'empathie envers un homme qui, malgré son courage, ne peut vivre sans inquiétude.

Sa situation financière semble particulièrement difficile. Comment expliquer qu'il ne puisse toujours pas disposer de son argent ?

- C'est sans doute l'un des aspects les plus préoccupants de cette affaire. Jacques Baud ne peut toujours pas disposer normalement de l'argent déposé sur son compte bancaire auprès d'ING. Les autorités belges ont pourtant accordé une autorisation d'assistance humanitaire valable jusqu'à la fin de l'année 2026. Cette autorisation devra être renouvelée pour 2027. Mais les lenteurs administratives de la banque empêchent toujours, selon les informations dont nous disposons, le déblocage effectif de ses ressources.

La conséquence est difficilement concevable : un homme disposant de ressources bancaires se trouve dans l'impossibilité de les utiliser pour subvenir à ses besoins les plus élémentaires.

Jacques Baud dépend toujours, pour une partie de son alimentation, de la générosité de voisins et de personnes sensibles à sa situation. Cette réalité soulève une question qui dépasse largement son cas personnel : jusqu'où des mesures restrictives peuvent-elles aller lorsqu'elles affectent les conditions matérielles d'existence d'une personne qui n'a pas fait l'objet d'une condamnation pénale ?

Où en est la procédure judiciaire ? Existe-t-il un espoir de voir les sanctions levées prochainement ?

- Sur le plan juridique, Jacques Baud poursuit ses démarches avec l'assistance de deux avocats. Son recours demeure en cours de traitement. Il suit les échanges avec ses conseils et l'administration du tribunal compétent, sans qu'une décision définitive lui ait encore été communiquée. Nous ne nourrissons guère d'illusions quant à une résolution rapide de l'affaire. Nous redoutons que les restrictions se prolongent tout au long de l'année 2027.

Un élément nouveau mérite néanmoins d'être relevé. Le libellé des accusations aurait été légèrement modifié. La référence à la «nuisance» que Jacques Baud aurait causée à l'Ukraine aurait été retirée. Cette modification ne signifie pas, à elle seule, que les griefs retenus contre lui ont disparu. Mais elle pose une question légitime : pourquoi cette formulation a-t-elle été abandonnée, et quelles conséquences juridiques peut-on en tirer ?

Dans une affaire où les sanctions ont des répercussions aussi importantes sur la vie quotidienne d'un homme, la précision des motifs invoqués et la possibilité de les contester efficacement constituent des exigences fondamentales.

Jacques Baud est citoyen suisse. Quelle attitude les autorités fédérales et notre diplomatie ont-elles adoptée à son égard ?

- C'est probablement l'un des aspects les plus décevants de cette affaire. Citoyen suisse, ancien officier du renseignement et auteur de nombreux ouvrages consacrés aux questions stratégiques et internationales, Jacques Baud semble bénéficier d'une attention diplomatique particulièrement discrète. Le dernier contact significatif avec l'ambassade suisse remonterait au mois de février. Depuis lors, aucune démarche nouvelle ne nous a été signalée.

Nous regrettons également le peu d'intérêt manifesté par les parlementaires fédéraux lors d'une distribution de tracts organisée sur la place fédérale, à l'occasion de l'ouverture de la session d'automne. Nous tenons toutefois à remercier expressément Jean-Luc Addor, conseiller national valaisan, pour son aide et son engagement. Cette relative absence de réaction politique interroge.

Il ne s'agit pas de demander aux autorités suisses de se prononcer sur toutes les analyses géopolitiques de Jacques Baud, encore moins de les approuver. La question est plus simple : quelles démarches la Confédération entreprend-elle pour s'assurer que les droits d'un de ses ressortissants sont effectivement respectés à l'étranger ?

La protection consulaire ne signifie certes pas qu'un État puisse soustraire ses citoyens aux législations étrangères. Mais elle implique au minimum de s'intéresser à leur situation, particulièrement lorsque leurs moyens d'existence sont directement affectés.

Vous avez organisé une collecte de fonds et recevez des témoignages de soutien du monde entier. Quelle est l'ampleur de cette mobilisation ?

- Si les réponses institutionnelles nous paraissent insuffisantes, la mobilisation privée, elle, ne faiblit pas. Jacques Baud recevrait jusqu'à 1'500 courriels par jour. Un volume considérable qui ne lui permet évidemment pas de prendre connaissance de tous les messages, et encore moins d'y répondre personnellement. Cette correspondance témoigne néanmoins de l'intérêt que suscite son affaire bien au-delà des frontières suisses.

Une collecte de fonds a été organisée à travers notre site liberteexpression.ch. Les dons proviennent notamment d'Europe, des États-Unis, d'Australie et d'Asie. L'ouverture d'un compte *PayPal* a facilité les contributions internationales. Selon nos dernières informations, la somme récoltée devrait prochainement approcher les 20'000 francs suisses. C'est une mobilisation significative, qui montre que cette affaire touche un public bien plus large que celui des lecteurs habituels de Jacques Baud. Nous prenons également le temps de remercier individuellement les donateurs, dont le soutien constitue un encouragement important pour Jacques Baud et son entourage.

suite page suivante

Quelles sont les prochaines initiatives prévues en Suisse romande ? Et quel objectif poursuivez-vous au-delà du soutien personnel à Jacques Baud ?

- Les prochains mois devraient voir se multiplier les initiatives publiques en Suisse romande. Une première rencontre est annoncée pour le 13 décembre à Chexbres, à l'initiative de Claudine Ahlers et d'Hélène Ciolkovitch, avec la participation de Jean-Marc Bovy et de Boris Chollet. Cette manifestation constituera une première expérience destinée à préparer un cycle de conférences à travers la Suisse romande.

L'objectif est double : informer le public sur la situation de Jacques Baud et sensibiliser davantage les citoyens aux questions de liberté d'expression, de sanctions et de garanties juridiques. D'autres initiatives sont en préparation. Michelle Cailler devrait notamment apporter son témoignage dans une émission diffusée sur *YouTube*. Une nouvelle rencontre à Genève est également envisagée au cours du mois de décembre.

Nous avons par ailleurs fait imprimer des tee-shirts reprenant une image inspirée du film de Costa-Gavras *L'Aveu*, avec le visage de Jacques Baud, afin de donner une visibilité supplémentaire à notre mobilisation (voir photo).

Ces activités entraînent naturellement quelques dépenses : entretien du site internet, impression de tracts et organisation des rencontres. Leur financement devra être assuré par les soutiens du mouvement. Mais notre démarche dépasse la seule personne de Jacques Baud. Ses analyses géopolitiques peuvent être discutées, critiquées ou contestées. C'est précisément le propre d'un débat intellectuel libre. La question essentielle est ailleurs : quelles garanties doivent entourer des sanctions qui affectent profondément la vie d'une personne, notamment lorsqu'elles reposent sur des prises de position publiques ou des activités d'information ? Le droit de contester une mesure, l'accès à des ressources permettant de vivre dignement et la possibilité d'obtenir une décision dans un délai raisonnable ne devraient pas dépendre de la popularité des opinions exprimées.

Pour la Suisse, qui fait traditionnellement de l'État de droit, de la liberté d'expression et de la protection de ses ressortissants des principes importants de son action publique, cette affaire mérite une attention particulière. Jacques Baud continue à écrire, à parler et à travailler. Ses amis, eux, continuent à se mobiliser. —

Ukraine : l'Europe négocie sans savoir ce qu'elle veut

À l'approche de nouvelles négociations entre les États-Unis, la Russie et l'Ukraine, prévues les 10 et 11 novembre à Abou Dhabi, l'Union européenne apparaît singulièrement désorganisée. Dans *La Matinale Européenne*, le journaliste David Carretta met en lumière une faiblesse majeure de Bruxelles : ses représentants participent aux discussions sans disposer d'un mandat politique clairement défini.

C'est Giorgia Meloni qui a soulevé le problème dans une lettre adressée au président du Conseil européen, António Costa. Qui parle au nom de l'Europe ? Quelles concessions les États membres sont-ils prêts à accepter ? Et surtout, qui décide des lignes rouges à ne pas franchir ?

Pendant ce temps, Donald Trump poursuit ses propres négociations avec Moscou. Son entourage évoque un vaste accord qui ne se limiterait pas à un cessez-le-feu en Ukraine, mais redéfinirait également l'architecture de sécurité européenne. Une perspective qui inquiète les dirigeants du continent, redoutant de voir Washington et Moscou décider de leur avenir sans eux.

L'article révèle aussi les profondes divisions européennes. Certains gouvernements souhaitent accélérer la conclusion d'un accord, quitte à consentir d'importantes concessions. D'autres refusent toute négociation susceptible de renforcer Vladimir Poutine. Malgré les sanctions économiques et les avoirs russes gelés, l'Union peine à transformer ses moyens de pression en stratégie diplomatique commune.

La cheffe de la diplomatie européenne, Kaja Kallas, a pourtant proposé une série d'exigences envers Moscou. Mais, sans surprise, celles-ci n'ont pratiquement pas été débattues au plus haut niveau.

Le constat de David Carretta est sévère : l'Europe prétend peser sur le règlement d'une guerre qui engage directement sa sécurité, mais demeure incapable de définir une position commune. À force de parler à plusieurs voix, elle risque de laisser les États-Unis décider seuls des conditions de la paix et de l'avenir stratégique du continent. —

Pour nous aider
CH21 8080 8004 5427 1100 1
Bénéficiaire :
Perspective catholique
1203 Genève

Comment nous aider ?
Par une contribution financière. Le QR ci-contre vous facilitera votre versement.
Une idée : nous verser une petite somme mensuellement (20.- / 30.- / 50.- ou plus)
D'avance, nous vous remercions

Aux catholiques, à ceux qui le sont un peu et à ceux qui ne le sont pas du tout